



**DECISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Délégation faite au Président

Réf. : n° 34 – 2010

Date : le 10 Mai 2010

OBJET : Surveillance des zones de baignades – Location bouteilles oxygène médical.

Exposé

Au titre de ses compétences, la Communauté de Communes des Pieux assure la surveillance des zones de baignades sur 4 plages durant la période estivale. L'armement d'un poste de surveillance comprend notamment la mise à disposition des personnes et l'assistance respiratoire par l'intermédiaire d'un système d'oxygénothérapie.

La société AIR LIQUIDE Santé propose ce type d'équipement à la location mensuelle selon le module suivant :

Contrat type B5 – Présence CH 1

- ✓ Location mensuelle par bouteille..... 34,58 € TTC
- ✓ Remplissage en oxygène médical par bouteille 42,98 € TTC
- ✓ Forfait transport et livraison de 5 bouteilles.....69,37 € TTC
- ✓ R.T.E. (réglementation transport environnement)..... 7,88 € TTC.

Nota : selon les besoins, des remplissages complémentaires seront à effectuer.

Par ces motifs, le Président de la Communauté de Communes des Pieux,

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2008-027 du 6 mai 2008 portant délégation de pouvoir au Président,

Vu le Code des Marchés Publics,

Décide

ARTICLE 1 : de signer un contrat de location pour 5 bouteilles d'oxygène médical B5 Présence pour la saison estivale 2010, avec la société AIR LIQUIDE Santé RCS Paris B 379 369 465 – 10 rue Pierre-Gilles de Gennes – BP 232 – 76136 MONT SAINT AIGNAN Cedex, aux conditions financières ci-dessus visées, sachant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2010 – nature 6135 (location mobilière) et 60628 (fournitures non stockées).

ARTICLE 2 : de signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 17/05/2010
et publication ou notification
du : 21/05/2010



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,


Olivier BERNARD